



Conférence d'agrégation de droit public - Préparation au concours national d'agrégation de droit public

0000

La Conférence d'agrégation de droit public reprendra ses travaux en 2025-2026.

Placée sous la responsabilité des professeurs [Olivier BEAUD](#) et [Fabrice PICOD](#) (anciens membres du jury) avec le concours de plusieurs professeurs de droit public, cette préparation aux épreuves du concours constitue un atout substantiel dans l'entraînement des futurs professeurs.

Le secrétariat de la conférence sera assurée cette année par monsieur [Jonathan ATTALI](#), maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas

La présentation claire et ordonnée d'un sujet, quel qu'il soit, préparé dans un temps parfois limité, est une méthode universelle qu'entreprendra le professeur toute sa carrière. L'ambition de la Conférence est de transmettre cette méthode et de former aux mieux aux techniques de documentation rapide, de confection des plans et de déroulement des leçons.

Cette préparation nationale est ouverte aux docteurs en droit public de toutes les universités françaises qui envisagent de se présenter aux prochains concours 2025-2026, ainsi qu'aux doctorants intéressés par cette méthodologie fondamentale et par les thèmes abordés.

Les séances se tiendront le mercredi de 17h00 à 19h00, toutes les deux semaines, au centre Panthéon (12 Place du Panthéon, 75005 Paris)

La séance inaugurale se tiendra le : **mercredi 5 novembre 2025 de 17h00 à 19h00 dans l'amphithéâtre 1 du centre Panthéon**, 12 Place du Panthéon 75005 Paris.

Lors de cette séance, la conférence recevra Hélène Ruiz-Fabri, professeur de droit public à l'Université de Paris Panthéon Sorbonne qui a été la présidente du dernier jury d'agrégation de droit public (2024-2025)

Les candidats à la préparation s'inscriront en utilisant la fiche d'inscription en ligne (cf. colonne de droite).
Pour tous renseignements concernant les inscriptions, contactez M. KADIMA au + 33 (0)1 44 41 55 84

Renseignements

Responsable administratif : [Adeline LAVAUD](#)

Responsable(s)

Responsables pédagogiques : [Olivier BEAUD](#) et [Fabrice PICOD](#)

Secrétaire de la conférence : [Jean-Baptiste GUYONNET](#)

Fiche d'inscription

Calendrier des leçons

- > Mercredi 19 novembre 2025 de 17h à 19h
- > Mercredi 3 décembre 2025 de 17h à 19h
- > Mercredi 17 décembre 2025 de 17h à 19h
- > Mercredi 21 janvier 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 4 février 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 18 février 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 4 mars 2026 de 17h à 19h



- > Mercredi 18 mars 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 1er avril 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 15 avril 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 29 avril 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 13 mai 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 27 mai 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 10 juin 2026 de 17h à 19h
- > Mercredi 24 juin 2026 de 17h à 19h

Toutes les séances se tiendront dans la salle des actes du centre Panthéon, sous réserve, qu'il n'y ait pas de modification.

Rapports du jury du concours

Rapport 2021-2022 à venir

[Rapport du concours 2019-2020.pdf](#)

Conférence d'agrégation de droit public - Préparation au concours national d'agrégation de droit public

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Préparation à l'agrégation](#)

La Conférence d'agrégation de droit public a pour objet de préparer les candidats au prochain concours en leur permettant de s'entraîner à **l'exercice de la leçon** ou de **l'épreuve sur travaux**.

[Doctorat](#)

Formation(s) requise(s)

La Conférence d'agrégation est ouverte non seulement aux personnes qui envisagent de se présenter au concours mais aussi aux doctorants intéressés par les thématiques abordées.

Inscription

L'inscription est gratuite mais obligatoire, en remplissant la fiche d'inscription en ligne, qui doit être envoyée par courriel à [Patrick KADIMA](#).

Le choix des candidats peut porter sur l'une des quatre épreuves du concours :

- > Épreuve de **discussions sur les travaux**
- > **Première leçon** (30 minutes) après une préparation en loge en huit heures consistant en un commentaire de texte ou de document portant, au choix du candidat sur l'une des matières suivantes : Droit constitutionnel, institutions politiques et vie politique ; Droit administratif et science administrative ; Finances publiques et droit fiscal ; Droit international public et relations internationales ou droit communautaire et européen ; Théorie du droit ou histoire des idées politiques.
- > **Deuxième leçon** (45 minutes) après une préparation libre de 24 heures portant sur l'une des matières ou l'un des groupes de matières n'ayant pas fait l'objet de la première leçon.
- > **Troisième leçon** (30 minutes) après une préparation en loge en huit heures portant sur l'une des matières ou l'un des groupes de matières n'ayant pas fait l'objet des deux premières leçons.

Mercredi 19 novembre 2025 de 17h à 19h en salle des Actes du centre Panthéon : leçon de droit administratif par



M. Eloi KREBS (maître de conférences à l'Université de Bourgogne) et leçon de droit constitutionnel par [Mme Manon BONNET](#) (maîtresse de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas)

[Professeur d'université](#)